

Les futurs "Top Gun" de l'armée font du bruit dans le ciel thouarsais

La Nouvelle République 24/05/2022 - [Frédéric MICHEL](#)

Un bruit provenant du ciel intrigue depuis plusieurs semaines en Thouarsais. Il s'agit des nouveaux avions des élèves pilotes de l'armée, basés à Cognac.

Non, le ciel ne nous tombera pas sur la tête. En tout cas pas cette fois-ci... Plusieurs témoignages sont en effet parvenus jusqu'à notre rédaction thouarsaise ces dernières semaines, faisant état d'un **mystérieux bruit venant du ciel**.

Un bruit d'avion, très vraisemblablement, mais plutôt inhabituel dans le secteur, voire carrément inédit. Un bruit plus fort et lancinant que d'ordinaire, se faisant notamment entendre à **Thouars et à travers le Thouarsais**.

Plus performants, mais aussi plus bruyants

De mystère, il n'est finalement pas question. Ce sont bien des avions qui font du bruit jusqu'ici. Mais pas n'importe lesquels. « *Ce sont des Pilatus PC-21*, explique en expert Gérard Bouton, président de l'**Aéro-club thouarsais**. *Ce sont les nouveaux avions de l'école de pilotage de l'armée de l'air, basée à Cognac.* »

Ces modèles, fabriqués par le constructeur suisse Pilatus Aircraft et achetés par la France en 2019, ont déjà fait parler d'eux dans le ciel deux-sévrien. En 2020, [de nombreux habitants du Niortais s'étaient plaints](#) de ce bruit singulier.

« *Le PC-21 est muni à la fois d'une hélice et de turbines, c'est pour ça qu'il siffle autant*, indique Gérard Bouton. *Il vole entre 10.000 et 16.000 pieds [3.000 à 5.000 m d'altitude], à une vitesse de 400 km/h environ. Il est plus performant que les modèles précédents (Epsilon et Alphajet, pour les spécialistes), mais il est aussi plus bruyant...* » Comme l'expliquait à la NR le colonel Lyautey, commandant la base de Cognac, « *cet appareil permet des manœuvres qui s'apparentent à ce qu'on fait sur un avion de chasse* ».

Une zone de vol récemment élargie au nord

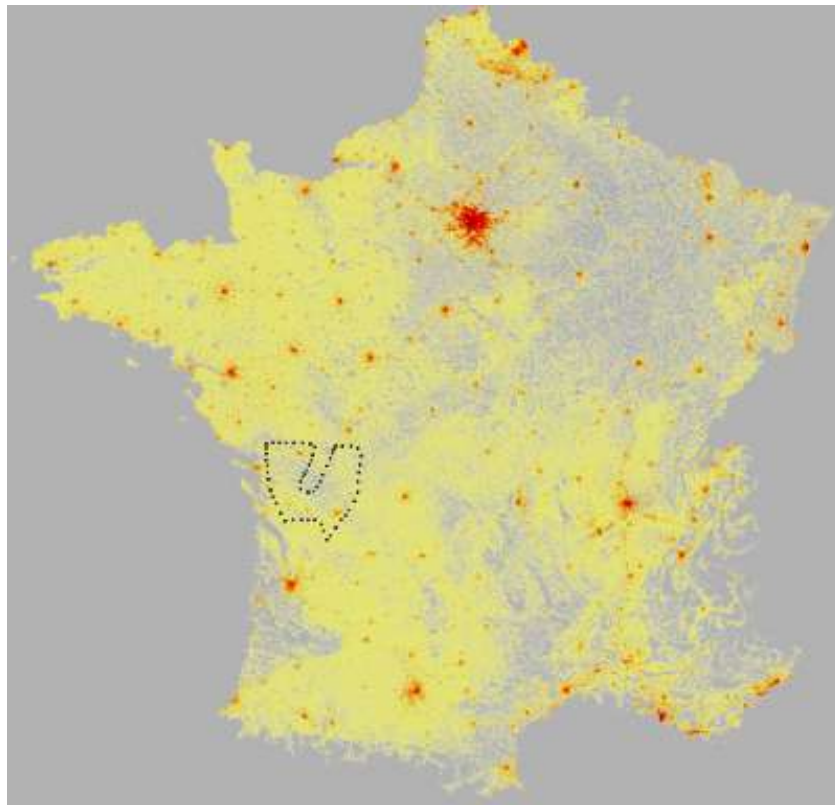
D'où l'intérêt de l'utiliser à l'entraînement. Un entraînement qui, jusqu'à un passé récent, ne concernait pas le ciel thouarsais. « *La zone de vol s'arrêtait juste au-dessus de Parthenay, mais elle a été élargie vers le nord*, indique Joël Pinel, licencié à l'Aéro-club thouarsais depuis 1966. *Sans doute parce qu'il y a eu des contestations au sud du département...* »

Par ici, le bruit **risque de durer** : l'autorisation de survol du secteur, qui courait jusqu'au 24 avril dernier, a été prolongée **jusqu'au 5 octobre 2022**. « *Ils pourraient aller s'entraîner en mer*, note Joël Pinel, *mais c'est quand même mieux d'avoir des repères au sol pour ce type de voltige.* » Dans les airs, les apprentis pilotes se livrent en effet à des « dog-fight », des simulations de combat aérien qui n'ont rien à envier aux scènes de *Top Gun*, avec Tom Cruise en vedette. D'ailleurs, la suite de ce film mythique sort demain dans toutes les salles de cinéma. Voilà qui risque de faire du bruit...

Commentaire de BA709.FR

Passons rapidement sur le mode puéril (Top gun, Tom Cruise...) qu'adopte cet article pour décrire

l'impact de ces avions sur le quotidien de la population : il est malheureusement assez typique d'une certaine désinvolture lorsque sont en cause les intérêts de l'armée et ceux de la population. Ce qu'il faut retenir, c'est que des aménagements à la marge ne supprimeront pas les très importantes nuisances induites par les choix de l'armée de l'air, à savoir : concentration sur la seule base de Cognac des activités pour optimiser les coûts (alors que la densité de population n'y est pas favorable); refus de sacrifier un certain confort d'entraînement pour exploiter des secteurs maritimes ; choix de matériels bruyants ; missions focalisées sur certains secteurs ; absence de toute étude d'impact préalable aux décisions.



Zone dévolue aux entrainements fin 2021. En jaune, la densité de population